

## Verreries – Aveyron

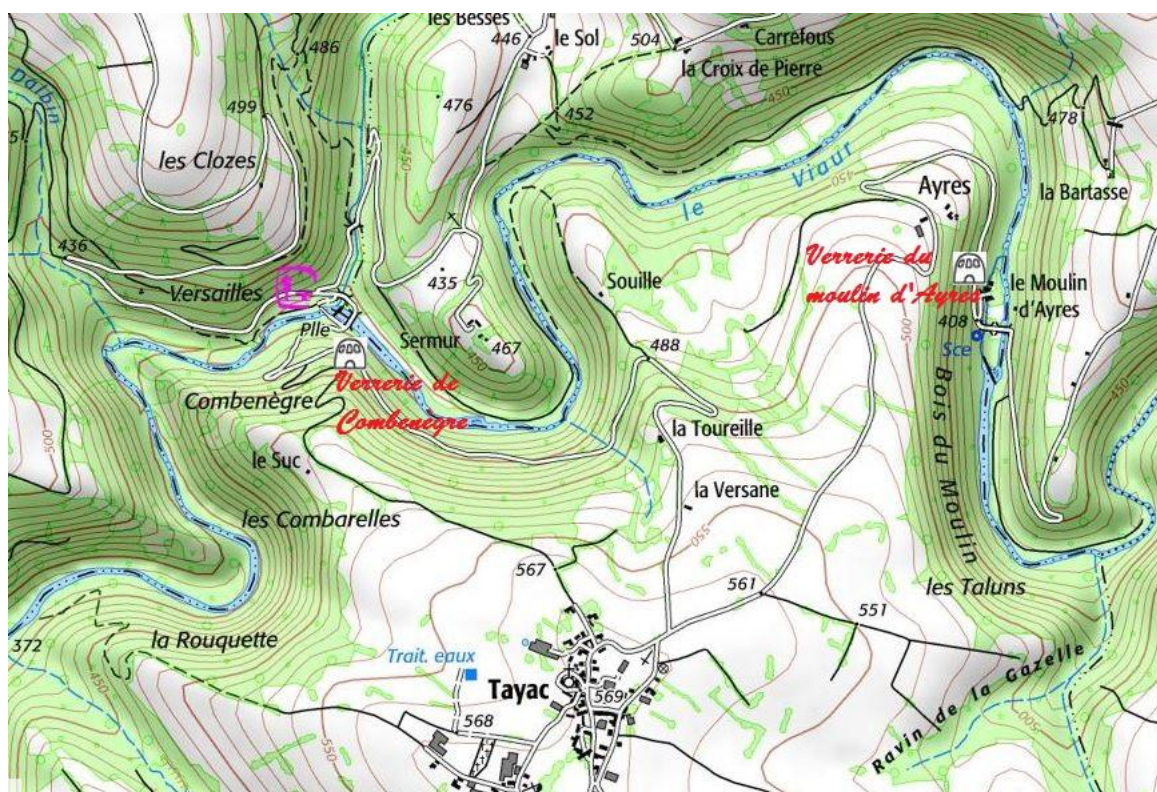
### Des verriers ariégeois dans les gorges aveyronnaises du Viaur

*Dominique Guibert*

Durant les décennies 1820 à 1840, plusieurs équipes de verriers vinrent souffler le verre dans les gorges du Viaur moyen. Ils étaient issus de familles de gentilshommes verriers établies pour la plupart depuis plusieurs siècles dans les environs de Gabre (commune éponyme, département de l'Ariège), diocèse de Rieux dans le Comté de Foix. Nous allons découvrir les noms des principaux instigateurs de la résurrection de cette activité à partir de documents exclusivement administratifs. Nous en donnons quelques aperçus généalogiques lorsque des éléments suffisants permettent de les identifier.



#### Verrerie de Combenègre de Tayac (Centrés 1827)



Nous ne sommes pas surpris de retrouver les mêmes lieux investis par les nouveaux ateliers verriers. En effet, le premier établissement créé sous la Restauration des Bourbons fut celui de Combenègre, près de Tayac, commune de Centrés. Le site d'implantation devait se trouver à quelques centaines de mètres en amont de l'atelier construit un siècle auparavant, comme en témoigne le sol jonché de débris de verre.

En septembre 1827, les maîtres verriers *Jean Robert Montal et François Grenier de Montazer, originaires et domiciliés au lieu et commune de Gabre, canton du Mas d'Azil, arrondissement de Pamiers, département de l'Ariège*, sollicitèrent du Préfet de l'Aveyron, l'autorisation de *construire leur atelier dans et au fonds de la forêt, toute d'essence de hêtre, appelée Combenègre, dont les arbres leur ont été vendus par le sieur Rey du*

*Sol, commune du Piboul, propriétaire de cette forêt, située au nord de ladite commune de Tayac, dans une gorge très profonde, le long de la rivière de Viaur*<sup>3</sup>.

Jean-Pierre Robert Montal (1772-1848), fils de Jean-Pierre de Robert Labarthe et de Jeanne de Robert Lasrives, était le beau-frère de son associé François Grenier de Montazer (1780-1837). Le premier épousa en 1811, Henriette de Robert Gassion, et le second épousa en 1815, Marie de Robert Gassion, filles de Pierre de Robert Gassion et de Jeanne de Robert Lafrégeyre.

Voici à quoi ressemblait l'établissement qu'ils entendaient édifier : « *La consistance de cet atelier comprend une baraque qu'ils se construisent sur une surface d'environ cent soixante mètres carrés, avec des pièces et soliveaux du même bois, et la couvrent de quelques mauvaises planches, pour être autant que possible à l'abri d'une trop grande pluie. Ils placent le four au milieu de cette hutte et le bâtissent en entier avec de la brique, ils le disposent de façon qu'il y ait autour trois places pour trois pots de fusion et pour trois ouvriers qui puissent travailler à la fois. Ce même four supporte une arche également en brique qui sert pour la recuisson et reçoit tout le verre fabriqué dans chaque place* »<sup>4</sup>. Cette description diffère peu de celle faite par l'historien aveyronnais Amans-Alexis Monteil vers 1802.

La consommation envisagée de bois de hêtre était d'environ cent soixante stères par campagne annuelle de fusion composée de six à sept semaines de travail sur le verre. Malgré cette information, le Préfet demanda à ses services de transmettre cette lettre à Monsieur le Sous-Inspecteur des Forêts pour vérifier l'existence de la verrerie et évaluer la quantité de combustible qu'elle serait susceptible de consommer.

Mais dès le début de la campagne, les verriers subirent les réclamations de *plusieurs habitants de la commune de la Fabrie, présente mairie* (commune de Sainte-Juliette-sur-Viaur), qui se plaignirent au maire que *la fumée qui [sortait] desdits fourneaux [brouillardait] les chateignes des environs*<sup>5</sup>. Cependant, le maire qui soutenait les maîtres verriers, les incita à demander une autorisation administrative en bonne et due forme<sup>6</sup>.

Faute d'autres sources d'archives, nous ignorons la durée de fonctionnement de cet atelier et le nom des ouvriers qui y travaillèrent.

### **Verrerie du moulin d'Ayres (Centrès 1835)**

Quelques années plus tard, en 1835, *les sieurs Garils et Léon* (sic), *ouvriers en verre, domiciliés à Gabre, canton du Mas d'Azil, département de l'Ariège*, sollicitèrent du Préfet de l'Aveyron, l'autorisation d'ouvrir une verrerie au moulin d'Ayres, *pour la refonte du vieux verre blanc et vert propre à faire des gobelets et fioles pour les pharmaciens*. L'établissement projeté sera composé d'un seul four de fusion à quatre places et un de recuisson alimenté par le premier. *Le combustible employé sera de bois essence de hêtre, aune et taillis de chêne pris dans les bois de Tayac aux environs d'Ayres, dont la quantité qui sera consommée annuellement n'excèdera pas cent stères ou cent cinquante*<sup>7</sup>.

La lettre, simplement signée « Garils et compagnie », fut datée du 15 août 1835 à Tayac. Qui se cachaient derrière cette association ? Garils était bien sûr un Robert Garils identifié en la personne de Jean Paul André de Robert Garils (1799-1865) et Léon désignait en fait François Grenier Lalée (1812-1905) couramment appelé Léon. Jean Paul était le fils de Jean de Robert Garils et de Jeanne Duthil, tandis que François dit Léon, fils de Jean de Grenier Lalée et de Marguerite de Verbizier, était le gendre de François Grenier de Montazer, mentionné ci-dessus, dont il avait épousé la fille Charlotte Irène à Gabre le 24 mars 1835.



Léon de Grenier Lalée

<sup>3</sup> A.D.A., 5 M 91, courrier du 25 septembre 1827.

<sup>4</sup> *Ibid.*

<sup>5</sup> A.D.A., 5 M 91, courrier du 18 septembre 1827.

<sup>6</sup> A.D.A., 5 M 91, courrier du 29 septembre 1827.

<sup>7</sup> A.D.A., 5 M 92, courrier du 15 août 1835.

Si les deux associés cités ci-dessus occupaient chacun un place du four quels pouvaient être les deux autres ? Monsieur Robert Planchon signale un contrat de société dont le préambule est le suivant : « *Entre nous soussignés Robert Garils, propriétaire habitant de Gabre, département de l'Ariège, d'une part, Robert Philibert Labarthe propriétaire habitant la même commune et Grenier Léon habitant la même commune, Ariège* »<sup>8</sup>. Le troisième verrier associé était donc Philibert Robert Labarthe (1814-1903), fils de Pierre de Robert Labarthe et de Catherine Françoise Peyrat. Seul le quatrième ouvrier verrier reste à identifier.

La société *Robert Garils et Compagnie*, après enquête auprès du maire de Centrès, de l'Administration des Forêts, de la Direction Générale des Ponts et Chaussées et des Mines, obtint l'autorisation d'établir deux fours destinés à la refonte et à la fabrication du verre dans le local par eux désigné au moulin d'Ayres, commune de Centrès (Aveyron), le 29 décembre 1836<sup>9</sup>.

### **Opposition du sieur Robert, négociant et verrier de Hauteserre**

La mise en œuvre de cette verrerie du Moulin d'Ayres (commune de Centrès) est aussi attestée par l'opposition d'un verrier du Tarn, installé en périphérie de la forêt de Grésigne. En effet, le 2 septembre 1835, le Préfet de l'Aveyron informait le maire de Centrès que le S[ieu]r Robert, fabricant de verre, domicilié à Hauteserre, commune de Penne, arrond[issem]t de Gaillac (Tarn), [se plaignait] de ce que des ouvriers verriers venus de l'Ariège [fabriquaient] dans la commune de Tayac sans en avoir obtenu l'autorisation du gouvernement et que leur marchandise quoique d'une qualité inférieure étant vendue sur les lieux, rendait toute concurrence impossible<sup>10</sup>.

Effectivement, le courrier de ce sieur Robert dont l'original a été conservé dénonçait l'exploitation illégale et clandestine de quelques fabriques qui, se dérobant par leur inconsistance à l'action de l'autorité et à celle du fisc, portent le plus grand préjudice aux Verreries (sic) anciennes et légitimement établies. Le plaignant avait enquêté sur l'origine de la diminution sensible dans la vente des produits fabriqués à Hauteserre, soit à Rodez, soit dans d'autres localités environnantes [...]. Il confirmait la production antérieure à Combenègre en ces termes : « *Tant que ces particuliers (les verriers ariégeois) non résidents (sic) n'ont établis leur usine que sous une espèce de hangar mobile, qu'ils n'ont travaillé qu'à des intervalles assez irréguliers et pendant quelques semaines seulement, le soussigné a gardé le silence [...]. Mais à présent informé qu'ils ont acheté du bois pour plusieurs campagnes, qu'ils ont prit à ferme pour plusieurs années des bâtimens du moulin d'Ayres*, il protestait vivement et réclamait justice auprès du Préfet de l'Aveyron. Mais ce fut en vain puisque les verriers obtinrent leur autorisation.

Il nous a semblé intéressant de rechercher l'identité de ce verrier tarnais opposant à l'établissement de verreries dans le département de l'Aveyron, qui se présentait lui-même comme *négociant et fabricant de verre, domicilié à Hauteserre, commune de Penne, arrondissement de Gaillac, au département du Tarn* [...]<sup>11</sup>.

Joseph Robert naquit en fait à Centrès le 1<sup>er</sup> juillet 1761. Il était fils de Jean et de Madeleine Costes, travailleurs de terres. Il décéda à Hauteserre le 17 août 1841. Il n'était pas issu d'une famille de gentilhomme verrier comme on aurait pu le croire a priori à cause de son patronyme. Il fut probablement marchand de verres avant la Révolution. La plupart des marchands verriers étaient issus des campagnes et de la paysannerie locale, avant que l'activité ne se transmette héréditairement dans quelques familles.

La Révolution française abolit non seulement les privilèges de la noblesse dans la nuit du 4 août 1789 mais par la loi Le Chapelier du 14 juin 1791, elle supprima et interdit toutes corporations de métiers, ce qui donna toute liberté à chacun d'exercer le métier de son choix.

Joseph Robert avait pu, dès cette époque, participer à l'activité verrière de la forêt de Grésigne où il se trouvait déjà lors de son mariage le 31 janvier 1792 avec Catherine Bélaygue, fille d'un maçon de Puycelci (département du Tarn). Ce jour-là, il était *assisté et autorisé de Mr François Martial de Suère h[abit]ant de Puycelcy procureur fondé dudit Jean Robert (son père) suivant sa procuration* [...] et il vivait au lieu de Littre paroisse de St Martial

---

<sup>8</sup> PLANCHON (R.), *op.cit.*, p. 248-249.

<sup>9</sup> A.D.A., 5 M 92, ampliation de l'autorisation du 29 décembre 1836.

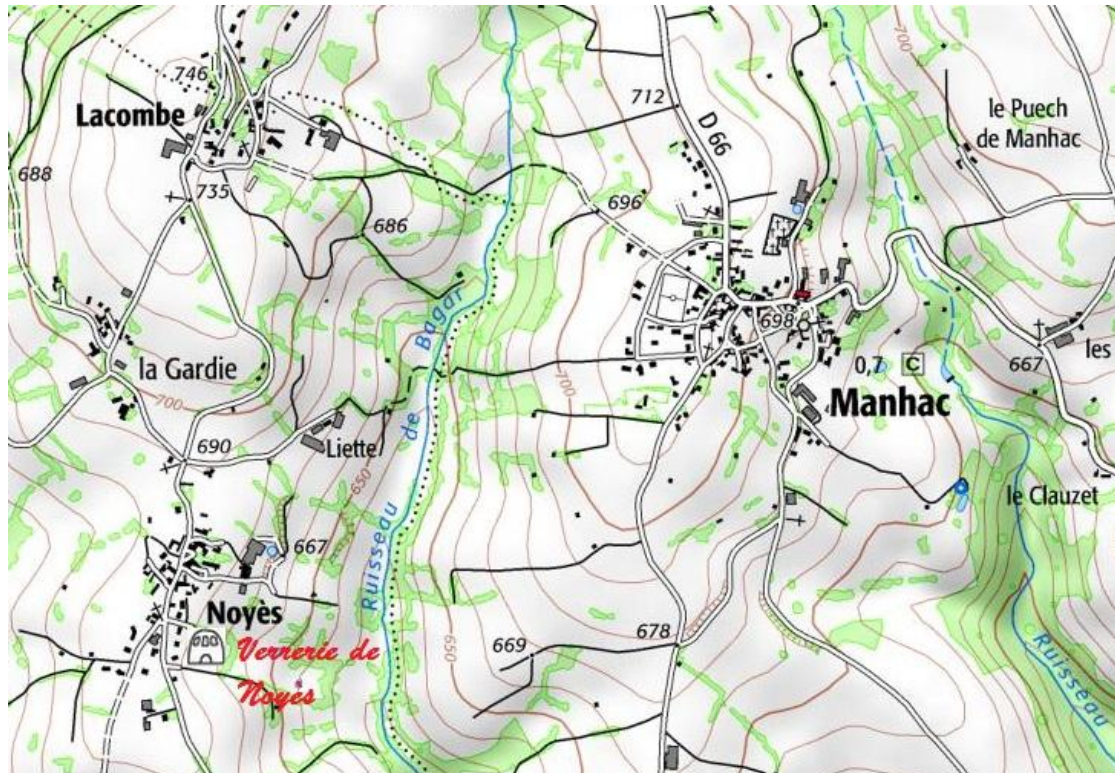
<sup>10</sup> A.D.A., 5 M 92, courrier du 2 septembre 1835.

<sup>11</sup> A.D.A., 5 M 92, courrier du sieur Robert au Préfet de l'Aveyron, sans date.

*municipalité de Montmiral*. Parmi les témoins, figurait aussi Mr Simon Joseph de Granier de Terride<sup>12</sup>. On reconnaît ces Messieurs comme d'authentiques gentilshommes verriers et le domaine de Litte comme l'ancienne verrerie de la famille de Suère.

Nous ignorons cependant à quelle date il s'installa à Hauteserre et de qui Joseph Robert acquit la verrerie de ce lieu. C'est le seul cas connu actuellement dans cette région, de verrier non issu de l'ancienne noblesse, qui souffla le verre dans une verrerie artisanale dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

#### Verrerie de Noyès (Camboulazet, 1842)



Ce fut, semble-t-il, la dernière verrerie au bois du département de l'Aveyron. Pour celle-ci, nous n'avons pas d'autres sources que le courrier administratif relatif à l'enquête *de commodo et incommodo* des établissements jugés potentiellement polluants ou dangereux. On regrette que le dossier ne soit pas complet : il manque notamment le *plan figuratif des lieux dressé sur échelle métrique*, exigé en double exemplaire par l'administration<sup>13</sup>.

Les demandeurs étaient les mêmes que précédemment à savoir les *sieurs Grenier, Garils, Robert et compagnie*. L'autorisation gouvernementale *d'établir deux fours de verrerie, destinés à la fabrication des articles de gobeletterie (sic) en refonte, par eux désigné au village des Noyers, commune de Camboulazet (Aveyron) [...]* leur fut accordée le 13 octobre 1842<sup>14</sup>.

Il est remarquable de constater que ces trois verreries du XIX<sup>e</sup> siècle ont toutes été implantées sur des sites verriers des siècles précédents. Faut-il y voir une simple coïncidence ou une volonté des bailleurs de renouer avec des pratiques ancestrales ?

<sup>12</sup> A.D.T., 1 E 217-015-7, vue 30/40.

<sup>13</sup> A.D.A., 5 M 92, courrier du 18 juillet 1842.

<sup>14</sup> A.D.A., 5 M 92, ampliation de l'autorisation du 13 octobre 1842.